



PREAVIS MUNICIPAL NO 5/2010

Concernant l'étude d'intégration d'une place du village avec un parking lié, ainsi que l'aménagement de la route de la Scie pour une somme de Fr,191'200,--

Au Conseil communal d'Yverne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Depuis de nombreuses années déjà, notre commune s'est trouvée confrontée à la problématique d'un « manco » en matière de places de parcs, notamment à travers les Maisons Neuves. Pour la petite histoire, il faut rappeler que notre village a été conçu pour répondre aux besoins d'une population vouée à l'époque entièrement à l'agriculture et à la viticulture, c'est-à-dire pour une circulation de chars à foin et non pour des véhicules modernes et qui dit véhicules, dit parcage, et le moins que l'on puisse dire c'est que les places ne sont pas légion.

2. PROPOSITION D'AMENAGEMENT

Ce n'est pas la première fois que l'exécutif vuarnéran s'attelle à la problématique du parcage à Yverne. De nombreux bureaux d'ingénieurs se sont succédé, sans pour autant réinventer la roue. Les intempéries de 2006 et 2007 ont détruit la route de la Scie et ont provoqué cette réflexion de revoir l'entier du problème, à savoir une place du village liée par un parking et une amélioration sensible de ladite route.

Confortés par tous ces éléments réunis, nous vous proposons d'étudier la possibilité de créer une place du village, avec une soixantaine de nouvelles places souterraines (sous la Grappe) avec possibilité d'agrandir la route de la Scie en permettant l'aménagement d'un parking ouvert ponctuel lors de grosses manifestations (voir plan annexé).

3. DEROULEMENT

Dans l'ordre, nous vous proposons respectivement de suivre et traiter les priorités suivantes :

Parking

Dans un premier temps, la commune aurait besoin d'environ 60 places supplémentaires afin d'aérer le centre des Maisons Neuves. L'intégration d'un parking villageois souterrain nous paraît dans la logique des choses. Afin d'éviter la suppression de terres viticoles (vigne en dessous de la Grappe), une parfaite intégration des deux objets sera étudiée. Une meilleure accessibilité en terme de mobilité sera également apportée aux personnes handicapées.

Place du village

Une place contemporaine qui alliera modernité et confort dans l'environnement villageois permettra l'utilisation d'un grand espace pour le déroulement des manifestations. La géométrie routière devra être modifiée afin de minimiser l'espace réservé aux voitures tout en respectant les normes de circulation vis-à-vis des routes cantonales.

Route de la Scie

Les intempéries 2006 et 2007 ayant fortement endommagé cette route, sa réfection nécessitera de grosses modifications afin de faciliter les croisements notamment. Elle sera ou restera un des axes d'accès au centre du village. Il faudra étudier également la possibilité de transférer un jour cette route au Canton en échange du Boulevard d'Yvorne. Enfin, une bonne intégration de la modération du trafic est à étudier.

4. SOLUTIONS PROPOSEES

► Place du Torrent

- La reconstruction de la route par un axe évitant le haut de la place permet de desservir la route de la Scie, la rue des Rennauds et celle du Collège, tout en garantissant le passage de la RC Aigle-Corbeyrier. Ce changement d'axe permet de disposer d'un espace confortable hors circulation.
- Des murs en pierres délimiteront la place de la route, donnant ainsi un aspect de sécurité par rapport aux enfants.
- Un revêtement incurvé permettra le passage de l'eau afin de rappeler le nom même de la place « Le Torrent ».
- La forme circulaire faisant penser à une arène sera encore marquée par des marches sur certaines parties. L'axe de passage entre les Maisons Neuves et le cheminement dans les vignes en direction de la Grappe sera lui, signalé par un jeu de lumière.

- Le revêtement donnera l'aspect contemporain de la place.
 - Enfin, l'eau en rappel du Torrent descendra le long du mur sur un arrangement paysager permettant sa visibilité depuis la route de la Scie.
- Parking de la Grappe
- Le parking enterré sera recouvert d'une épaisseur de terre permettant la culture viticole.
 - Les piétons pourront sortir, soit par une rampe et un escalier en face de la place du Torrent, soit par un ascenseur à la maison de Commune.
 - Le cheminement « piéton » au Nord du parking sera reconstruit dans le même esprit que la place.
- Route de la Scie
- L'élargissement de la route est prévu du côté Ouest. Cette option est plus économique, vu que les murs de vignes sont beaucoup moins hauts que la rive Est.
 - L'option d'avoir un trottoir abaissé permet, en cas de manifestation, de mettre cette route à sens unique et ainsi de bénéficier d'environ 70 places de parc.
 - Des arbres plantés marqueront l'entrée du village.
 - L'espace réduit entre les deux bâtiments situés en haut de la route de la Scie sera en revêtement couleur, de façon à créer ponctuellement une zone mixte incitant à ralentir.
 - Le trottoir en haut de la route de la Scie sera prolongé d'une passerelle sur le Torrent afin de relier les Maisons Neuves et la place du Torrent.

5. EXEMPLE DU CALENDRIER

Le planning annexé est basé sur les éléments suivants :

- Eviter les travaux pendant les périodes de vendanges.
- Renforcer le coffre de la route de la Scie pour permettre le passage des véhicules de chantier pour les terrassements du parking. (Le revêtement actuel ne tiendrait pas et pourrait nécessiter des réparations provisoires en cours de travaux qui obligeraient à des déviations de trafic.).
- Les places de parc à la place du Torrent seront maintenues tant que le nouveau parking ne sera pas construit.
- Les subventions du SESA pour la réfection de la route de la Scie (Fr.124'000.—) étaient valables en 2010, Une prolongation d'une année devrait être envisageable.
- La volonté de répartir les dépenses sur trois ans de la façon la plus équitable possible.

6. COUTS ENVISAGES

▪ Honoraires géotechnicien et travaux de sondages (parking)	fr.	30'000.—	HT
▪ Honoraires EMYX SA (parking)	fr.	55'000.—	HT
▪ Honoraires Daniel Willi SA (yc architecte) – Place du Torrent	fr.	50'000.—	HT
▪ Honoraires Daniel Willi SA – Route de la Scie	fr.	37'700.—	HT
▪ Honoraires géomètre	fr.	10'000.—	HT
▪ Frais de reproduction	fr.	5'500.—	HT
▪ Honoraires pour coordination générale	fr.	3'000.—	HT
TOTAL		<u>FR. 191'200.—</u>	<u>HT</u>

7. CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- vu le préavis municipal No 5/2010
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accepter le préavis municipal tel que présenté
2. de prélever sur les liquidités communales le montant nécessaire à cette étude, soit Fr.191'200,--

ADOpte EN SEANCE DE MUNICIPALITE LE 10 JUIN 2010

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : Ph. Gex Le Secrétaire : Ch. Richard



Municipaux délégués : MM. Sauthier et Müller